

Tarif réduit sur le réseau de transports STAR'T- zone A

**Centre Communal
d'Action Sociale**

CCAS

> 2 place de l'Hôtel de Ville
74200 Thonon-les-Bains
> CS 20517 - 74 200 Thonon les Bains
ccas@ville-thonon.fr - 04 50 70 69 50

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Par téléphone :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Texte d'éditorialisation de la 4eme de couv.

Le CCAS propose aux résidents thononais, en partenariat avec le service de transports STAR'T, une réduction de 20% sur les abonnements annuels des lignes régulières de la zone A (bus urbains, interurbains et funiculaire).

Qui peut effectuer cette démarche ?

Toute personne de 6 ans et plus, résidant à Thonon-les-Bains depuis plus de 6 mois. Selon condition de ressources.

Comment effectuer cette démarche ?

- En complétant le formulaire carte d'abonnement bus disponible :
 - A l'accueil du service
 - Sur simple demande par mail

- ▷ Sur le site de la ville : www.ville-thonon.fr
/ Rubrique aide et solidarité
▷ Via votre espace citoyens
www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains

Quand effectuer cette démarche ?

- ▷ Toute l'année

Quels sont les documents à fournir ?

- ▷ Le formulaire dûment complété
- ▷ Dernier avis d'imposition
- ▷ Un justificatif attestant une domiciliation à Thonon-les-Bains depuis six mois au minimum
- < Une pièce d'identité ou un titre de séjour
- < Le livret de famille, si la demande concerne un enfant

Quels sont les délais ?

- ▷ 30 jours maximum

A quel tarif ?

- ▷ Cette prestation donne droit à une réduction de 20 % sur le tarif en vigueur de l'abonnement zone A de la STAR'T